

COMMUNIQUE DE PRESSE

PROCEDURE ADAPTEE

« SELECTION DE PRESTATAIRES DE SERVICES JURIDIQUES »

MARCHE 2018FRR01

Paris, le 5 septembre 2018

Le FRR a lancé le 9 février 2018 une procédure adaptée visant à sélectionner un (1) ou deux (2) prestataires de services juridiques externes.

A l'issue de cette procédure, le FRR a retenu l'offre présentée par les candidats suivants :

GIDE LOYRETTE NOUEL A.A.R.P.I

KRAMER LEVIN NAFTALIS & FRANKEL LLP

Les contrats sont attribués pour une durée de **trois (3) ans** avec possible reconduction une **(1) fois** pour une période d'**une (1) année**.

Le FRR se félicite de la qualité des dossiers reçus dans le cadre de ce marché et remercie l'ensemble des cabinets qui se sont portés candidats.

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 01 58 50 99 02

